

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance spéciale tenue ce **vingtième jour de février 2007 à 20h30** au lieu ordinaire des sessions et à la quelle prennent part :

Madame Monique Carré
Monsieur Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur André Bergeron
Monsieur Claude Côté

Sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier adjoint, Jean-Marc Bédard est également présent.

Cette séance spéciale a été convoquée par le Maire, Monsieur Gilles Fortier et **avis spécial** a été signifié à chacun des membres selon la Loi.

07-02-059

Adoption du second projet de règlement no PRU2-702

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que soit adopté le second projet de règlement (PRU2-702) modifiant le règlement de zonage no 432-89 de l'ex-Ville de Princeville pour permettre la vente au détail et location de véhicules à moteurs neufs ou usagés dans la zone M-30 ainsi que modifier le plan de zonage du même règlement en réduisant la zone Pb-6 dans le but d'agrandir la zone M-5 et de créer la zone R-98 et R-99 pour des habitations multifamiliales de 4 à 8 logements, des habitations unifamiliales isolées et jumelées.

ADOPTÉE

07-02-060

Adoption du second projet de règlement no PRU2-703

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que soit adopté le second projet de règlement (PRU2-703) modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale no 2005-95 de façon à ne pas exiger la façade principale de bâtiment en maçonnerie.

ADOPTÉE

07-02-061

Levée de la séance spéciale

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Claude Côté, la séance spéciale est unanimement levée.

ADOPTÉE

Jean-Marc Bédard, greffier adjoint

Gilles Fortier, maire